HAL open science

Note de lecture : Une histoire de l'égalité. Leçons pour le XXIe siècle de Aldo Schiavone

Etienne Lamarche

▶ **To cite this version:**

Etienne Lamarche. Note de lecture : Une histoire de l'égalité. Leçons pour le XXIe siècle de Aldo Schiavone. Revue Esprit, 2022. hal-03794165

HAL Id: hal-03794165

https://hal.science/hal-03794165v1

Submitted on 26 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Etienne Lamarche

Note de Lecture : SCHIAVONE, Aldo, *Une histoire de l'égalité*, fayard, Paris, 2019.

La version française de cet ouvrage d'Aldo Schiavone, célèbre historien du droit romain, s'ouvre sur une mise en garde : il ne s'agit pas d'un livre politique. Cet essai nait pourtant d'un constat engagé : nos sociétés actuelles ont perdu la valeur et le sens de l'égalité alors qu'elles en ont plus que jamais besoin. Ou plutôt, les contreforts sur lesquels se sont édifiées les pensées modernes de l'égalité entre le XVIIIe et le XIXe se sont effondrés face aux transformations radicales du XXIe siècle, imposant de repenser cette notion.

Une fois cette entrée en matière achevée, l'auteur se propose de revenir sur les évolutions millénaires de la notion d'égalité. Cette étude historique, ne prétendant à aucune exhaustivité, lui permet de sauter de période en période et d'auteur en auteur au gré de son propos, et d'arpenter le « laboratoire vivant » du passé afin d'exposer aux lecteurs les multiples oppositions et tensions que cette notion protéiforme n'a pas manqué de susciter au cours de l'histoire occidentale des idées politiques.

L'auteur entame son périple en 430 av. J.-C., avec le sophiste Antiphon et son affirmation d'une égalité naturelle commune à tous les hommes. Cette vision minoritaire s'efface dans les Cités grecques au profit de l'isonomie développée par Hérodote, reprise par Aristote et légiférée par Périclès. Pour une majorité des penseurs et hommes d'État grecs, l'égalité politique entre citoyens est nécessaire à l'existence de la cité mais sous-tend une inégalité naturelle entre citoyens et non-citoyens.

Par la suite, Rome, berceau du droit[1], fait du *ius* l'outil d'une égalité dans les affaires privées. Par son formalisme et l'abstraction d'interchangeabilité des personnes qu'il génère, le droit romain fonde une fiction d'égalité nécessaire à l'application de règles identiques à tous les citoyens, servant de « machine à égalité ».

Ce parcours à travers les pensées antiques de l'égalité s'achève avec l'émergence du christianisme et son affirmation d'une égalité dans l'amour de Dieu. Universelle, cette égalité porte en son sein la notion de singularité. Chaque humain est unique, et égal aux autres dans son rapport avec Dieu. Mais cette égalité dans la différence est reléguée au royaume des cieux, et n'affecte que peu les hiérarchies du royaume terrestre. Ainsi, si l'idée d'une égalité universelle et naturelle réapparaît chez les sophistes et les jusnaturalistes romains, elle demeure politiquement stérile pendant plus de deux mille ans.

[1] SCHIAVONE, Aldo, *Ius : l'invention du droit en Occident*, Belin, Paris, 2011 [2005].

À partir du XVIIe siècle la pensée naturaliste, la naissance d'États modernes et surtout l'émergence du travail-marchandise révolutionnent les conceptions antiques de l'égalité. Une relecture fautive des textes romains à la lumière de la personne chrétienne au XVIIIe siècle fait naître la figure de l'individu-personne tandis que les penseurs des Lumières investissent l'égalité d'une portée politique en avançant que « le meilleur des mondes possibles se confon[d] avec le monde le plus égalitaire et le plus solidaire ». Triomphe politique de l'égalité, celle-ci est portée sur les fonts baptismaux par les révolutions étasunienne et française. Mais de part et d'autre de l'Atlantique, celle-ci est aussitôt limitée et se borne à une égalité civile n'affectant pas les inégalités sociales et économiques, illustrant le paradigme central de l'égalité « des modernes » : la distinction entre égalité formelle et égalité substantielle.
Tandis que le Nouveau-Monde, décrit par Tocqueville, conjugue l'égalité promise par son système démocratique avec les individualités, l'ancienne Europe et ses structures sociales plus rigides voient naître de nouvelles pensées de l'égalité, largement tributaires d'Hegel. La première est celle issue de Marx, qui déclare inconciliable égalité formelle et égalité substantielle et se concentre sur la réalisation de la deuxième. La seconde, s'appuyant sur une constitutionnalisation de l'inégalité au sein d'un État-total, sert de germe au fascisme italien et à ses développements mortifères. La troisième, théorisée par Weber, Keynes et tant d'autres, aboutit sur l'État social et la société civile pluraliste moderne. Schiavone délaisse les deux premières, « sans issues », pour se concentrer sur la dernière. Cette voie intermédiaire entraîne l'injection de « doses d'égalité concrète » dans la société sans remettre en cause les libertés individuelles et l'économie capitaliste. Son développement de part et d'autre de l'Atlantique à partir des années 1930 résorbe graduellement les inégalités, et augmente drastiquement chacun des deux pans de l'égalité.

Cette imposante analyse historique aboutit sur le constat suivant : dans notre XXIe siècle les égalités formelles et substantielles sont plus développées que jamais. Les moyens de communication modernes ont permis à l'idée d'une égalité naturelle à tous les humains de s'imposer tant l'autre nous paraît désormais proche. Mais les inégalités qui subsistent et s'intensifient n'en paraissent que plus évidentes. Pire, dans nos sociétés occidentales le travail ouvrier et les classes sociales ne sont plus aussi centraux qu'au siècle dernier, privant les théories modernes de l'égalité de leurs fondements historiques et les rendant incapables de fournir les outils nécessaires à l'aplanissement de ces nouvelles hiérarchies. Afin de répondre à ce manque, Schiavone propose d'échapper au dualisme entre individu et collectif ayant

structuré les controverses du siècle passé. Il développe une théorie de l'égalité s'établissant autour du « je » de l'individu auquel il adjoint le « il » d'une universalité impersonnelle. Dans le premier réside toutes les différentes et singularités mises en exergues par nos sociétés contemporaines. Le second représente l'universel, l'infiniment égalitaire qui doit servir à la politique, à l'éthique et au droit. La redécouverte de cette universelle égalité commune à l'humanité doit, selon l'auteur, être accompagnée de réflexions linguistiques et de conséquences politiques et juridiques afin de mener à une « révolution de l'impersonnel » et à un « nouvel humanisme sans sujet ».

Ce nouveau paradigme de l'égalité proposé par Schiavone soulève autant de questionnements qu'il n'ouvre de pistes de réflexion. Tout d'abord, la pertinence d'user d'une égalité impersonnelle et abstraite afin de lutter contre certaines situations d'inégalités ne paraît pas toujours évidente. Notamment dans le cas de discriminations remettant en cause le respect de la personne et de ses particularités, face auxquelles un raisonnement émanant d'une universalité humaine abstraite semble impuissant[2].

Ensuite, l'abandon du « nous » dans le nouveau paradigme égalitaire interroge. La notion de communauté qu'il induit possède une force d'action politique plus évidente que celle d'une impersonnalité abstraite, et permet une grande variété d'agencements entre individu et collectif. En cela, un retour sur les socialistes prémarxistes ainsi que sur les auteurs anarchistes est susceptible de grandement contribuer à une pensée contemporaine de l'égalité.

Mais tout l'intérêt et la force de cet ouvrage résident dans l'exploration historique et féconde de concepts d'égalités, dont l'historiographie traditionnelle peine à remonter au-delà du XVIIe siècle. En cela, Schiavone signe ici un intéressant travail de défrichement qui ouvre de nouvelles perspectives à de futures recherches concernant les relations entre égalité et individualité à la lumière de plus de deux millénaires de débats passés.

[2] Dans sa recension de l'ouvrage de Schiavone, Devin Vartija met en avant la difficulté d'application du modèle de Schiavone face aux luttes contre les discriminations à l'encontre des personnes LGBT+. VARTIJA, Devin J, « Equality: A Western Achievement? », *Passés Futurs*, n° 9, juin 2021, [en ligne], URL : https://www.politika.io/fr/article/equality-a-western-achievement.